



## 1. VIE MUNICIPALE

Pour répondre à l'évolution des besoins de service de proximité communal, la collectivité a recruté le 1er janvier 2022 Monsieur Willy Garcia, en qualité de Responsable du service technique — Espace Vert, ainsi qu'un agent technique Alan Chomont, pour succéder à Anthony Giroud, en indisponibilité personnelle de 3 ans. Deux nouveaux professionnels pour ce même service seront recrutés durant l'été, l'un en remplacement de Mickael Voisin promu sur un emploi au département de la Haute-Savoie, l'autre technicien pour suppléer au départ à la retraite de Jean-Jacques Imposti. Pour maintenir l'animation du service municipal de la bibliothèque, un recrutement est par ailleurs en cours pour succéder à Isabelle Baratay, démissionnaire de sa fonction. La collectivité a recruté à la fin février 2022, Stéphanie Planque qui aura pour mission le suivi des dossiers d'urbanisme. Nous accueillons au sein de la municipalité Catherine Journet en remplacement de Bernard Delorme qui a dû avec regret exprimé libérer sa fonction d'adjoint au service de la municipalité. Nous le remercions pour sa contribution reconnue et engagée depuis ces deux dernières années pour notre collectivité. En remplacement de sa responsabilité et pour assurer la continuité, Gilbert Noir a été élu adjoint au maire, délégué à l'urbanisme.

## 2. ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ

### SOIRÉE DE CONVIVIALITÉ POUR LES ENTREPRISES DE MARIN.

Le conseil municipal a le plaisir d'inviter l'ensemble des entreprises de Marin à une soirée de convivialité le mardi 20 septembre 2022 à partir de 20h00.

Inscription à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 50 71 47 05 (réservation jusqu'au 10 septembre 2022).

### SOIRÉE DE CONVIVIALITÉ POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS.

Vous avez emménagé sur la commune ces deux dernières années, vous êtes invités à une soirée de convivialité le mardi 18 octobre 2022 en présence des élus du conseil pour favoriser la cohésion autour d'une présentation de la vie et des services de la commune. Inscription à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 50 71 47 05 (réservation jusqu'au 10 octobre 2022).

### TOUR DE FRANCE à MARIN.

Nous nous réjouissons d'accueillir cet événement national le 12 juillet 2022. Par mesure de sécurité, tous les chemins et les routes communales qui déboucheront sur la RD32 seront interdits à tous véhicules de 11H30 à 17H30 (RD32 depuis le secteur de Rimandon jusqu'au rond-point du Larry). Nous remercions par avance l'ensemble des habitants de prendre les meilleures dispositions compte tenu des conditions de circulation nécessaires et spécifiques à l'événement.

## 3. SERVICES DE PROXIMITÉ

### ESPACE FRANCE SERVICES.

Cette nouvelle offre de service coordonnée par la CCPEVA vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, de pouvoir accéder aux services publics et d'être aidé dans ses démarches administratives. Pour notre commune, les permanences ont lieu les lundis et vendredis une fois par mois de 9h00 à 12h00. Pour toute réservation, voici le numéro 06 75 83 85 22, en un appel votre réservation de rendez-vous personnalisé est assurée.

### UNE BOULANGERIE PÂTISSERIE ET SALON DE THE.

Ouverture imminente à Marin. Afin de mobiliser des locaux appartenant à la commune pour permettre une offre de service alimentaire à la population, Monsieur le Maire a signé le 10 février 2022 un bail de location pour l'ouverture prochaine d'une boulangerie, pâtisserie, salon de thé et d'un espace traiteur. Ce projet de commerce de proximité a émergé lorsque la commune a approuvé en conseil municipal du 13 juin 2017 le principe par dation de son terrain communal pour devenir propriétaire d'un emplacement commercial de 168,71 m<sup>2</sup> livré hors d'eau, hors d'air. Est associé à cet emplacement un deuxième local de stockage d'environ 70 m<sup>2</sup>. Depuis ces trois dernières années, plusieurs dossiers ont été déposés par des entrepreneurs (7 au total) puis étudiés par la commune. Ces propositions n'ont pas abouti. Les candidats locataires de cette arcade n'avaient pas les assises financières et techniques pour assurer l'aménagement intérieur du local en vue d'une exploitation de qualité et durable. Dernièrement, un seul entrepreneur a présenté un dossier éligible, établi et fondé à partir d'une analyse du marché.



Il s'installera ainsi prochainement. Les travaux d'aménagement de l'intérieur ont débuté mi-février. Ils dureront au moins trois mois avant l'ouverture du magasin. Le nom de l'enseigne est «CRAQUANT-CROUSTILLANT». Dès son début d'activité, cette structure fonctionnera avec 3 employés — deux frères — parmi eux le dirigeant - diplômé artisan boulanger et le second pâtissier de formation, un serveur ou une serveuse sera également embauchés. Les produits de Boulangerie-Pâtisserie servis seront sans additif, blé français, fermentation longue, produits au levain. Pâtisserie 100 % faite maison traditionnelle — l'espace traiteur proposera des produits de producteurs locaux sous forme de corner pour certains. Nous souhaitons le meilleur des succès pour ce nouveau service de proximité.

## 4. ANIMATION ET VIE LOCALE

### LA FÊTE DES HAMEAUX.

Après deux années de report, la traditionnelle fête des hameaux peut de nouveau s'organiser ! Cette nouvelle édition 2022 aura lieu le 20 mai prochain. Tous les habitants pourront se rassembler dès 19 h 30 au cœur de chacun des hameaux. Les élus délégués et les ambassadeurs des comités de hameaux se tiennent à votre disposition pour coordonner l'organisation de chacune de ces fêtes organisées au plus près de vos lieux d'habitation. Le principe du repas canadien est maintenu pour régaler toutes les papilles des mets apportés par chacun.

### À VOS PINCEAUX POUR PEINDRE MARIN.

Le 27 août 2022 aura lieu la première édition du concours « Peindre Marin ». De 9 h à 15 h, 40 toiles seront distribuées aux participants. Inscription : 3 euros, caution : 5 euros rendue à 15 h au retour de la toile. 9 h : récupération de votre toile au stade 15 h : retour obligatoire des toiles au stade 16 h 30/18 h : vote de la population et du jury 18 h 30 : remise des prix. (annulation en cas de mauvais temps)

### CONCOURS DE PÉTANQUE FAMILIAL.

Le 27 août 2022, de 9 h à 20 h, venez nombreux en famille au stade pour une partie de pétanque. Ne convient pas aux joueurs professionnels, mais ils seront les bienvenus pour conseillers les débutants. Réservé aux habitants de Marin (annulation en cas de mauvais temps).

### LA TRADITIONNELLE DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DE PÂQUES.

Elle aura lieu du 15 avril au 30 avril 2022 pour les personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales de Marin et habitants la commune.

### REMERCIEMENTS SOLIDARITÉ.

La commune de Marin remercie tous les donateurs qui, par leur générosité, ont contribué à la collecte des dons pour les populations d'Ukraine.

## 5. URBANISME

### SITE DU LARRY.

Convention site de stockage du Larry et parcelle communale. Pour donner suite à un contentieux concernant un site de stockage de matériaux de démolition pour traitement et revalorisation, activité exercée depuis plus de 30 ans par diverses entreprises, les anciennes municipalités, ainsi que les services de l'État n'ayant pas légalisé cette exploitation, Monsieur le Maire et le Maire adjoint délégué à l'urbanisme, à la suite des mises en demeure par procès-verbal de la police de l'environnement de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) auprès de la dernière entreprise en exercice sur le site, se sont engagés à régulariser cette situation par la signature d'une convention, validée en conseil municipal le 8 février 2022. Le contenu de cette convention, signée et par Monsieur le Maire et par le responsable de l'entreprise, porte sur le déblaiement total du stockage en rehaussement et la renaturation du sol en terre végétale.

La durée des travaux est prévue jusqu'en 2023. Le suivi et les contrôles de cette remise en état (programmés sur la période de contentieux de deux années) se feront dans un format tripartite en présence de la commune (représentée par : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire adjoint délégué à l'urbanisme, le responsable du service technique), des représentants de la Préfecture, du responsable ou représentant de l'entreprise BLANC TP.

Après toutes ces étapes de turbulences médiatiques concernant ce site, dont le secteur, lors des modifications et adaptations des PLU précédents, est devenu zone naturelle, toute exploitation de ce type ne sera désormais plus autorisée pour deux raisons réglementaires : infractions au code de l'urbanisme et au code de l'environnement. Par la signature de cette convention de renaturation des lieux, a été consenti un engagement fort.



## FLASH ASSO

### 1. LA CAGNOTTE

Venez nous rejoindre autour de cette dynamique de vie associative pour nos enfants. Si vous voulez nous aider à trouver de nouveaux projets pour l'année prochaine voici notre adresse mail : lacagnottedesecolesdemarin@gmail.com, nous vous donnons rendez-vous sur notre page Facebook afin de suivre toute notre actualité.

### 2. AFR MARIN

#### CHASSE À L'ŒUF.

Rendez-vous le lundi 18 avril de 10 h à 12 h, au stade. Pour tous les enfants de 3 à 10 ans. Pour valider vos inscriptions, venez chercher vos paniers les mercredi 6 et vendredi 8 avril de 16 h 30 à 18 h 30. N'oubliez pas de les ramener, décorés, pour partir à la chasse. Renseignements au 06 30 24 81 90 et sur le site AFR Marin.

#### MARCHE.

Le dimanche 15 mai, nous partirons à la découverte des vignes de Marin et tout au long du parcours, vous rencontrerez de drôles de personnages ; à vous de choisir la vedette du jour ! Renseignements au 04 50 26 55 26 / 06 30 24 81 90 et sur le site AFR Marin.

#### À VOS MAILLOTS.

Avec l'arrivée des beaux jours et en prévision des vacances, c'est le moment d'apprendre à nager. L'association Familles Rurales organise pour les enfants scolarisés à Marin du CP au CM2 des cours de natation. Durant 11 séances, les lundis et vendredis, après la classe, les petits maringons prennent la direction de la piscine de Thonon en car. Des maîtres-nageurs diplômés leur apprennent à se débrouiller dans l'eau ou à se perfectionner dans les différentes techniques de nage. Tout cela dans une ambiance conviviale et familiale. Les dossiers d'inscription seront distribués à l'école début avril. Les cours débuteront le 16 mai.

### 3. AS MARIN FOOTBALL

La soirée FILETS DE PERCHE est de retour en date du samedi 14 mai 2022 avec YANN le DJ incontournable. Prix des places, 15 euros pour les enfants de moins de 12 ans et 25 euros pour les adultes. Réservation par SMS ou contact Patrick Reneville 06 40 27 31 90.

### 4. LA CRÈCHE PARENTALE

LA CRÈCHE PARENTALE DES P'TITS MALINS à Marin a encore quelques places pour accueillir vos enfants de 1 à 4 ans pour cette fin d'année scolaire. Au programme, ateliers de motricité, jeux d'eau, spectacle de bulles de savon ; n'hésitez pas à nous contacter crechelesptitsmalins@gmail.com.

### 5. ART & MISS

L'association ART & MISS a été dissoute le 23 juin 2021. La totalité de ses recettes a été reversée à l'association « Léman sein avenir » soit une somme de 4 700 €, ce qui a permis la participation d'un achat d'échographe pour la lutte contre le cancer du sein.

### 6. VITAMINE

Les cours de ZUMBA continuent jusqu'à la fin juin. Si vous désirez vous inscrire pour la rentrée prochaine et faire une séance d'essai le lundi 13 juin à 20h00. N'hésitez à nous contacter par e-mail à julievitamine@gmail.com.

### 7. ART TERRE

ART TERRE est devenue CPIE Chablais-Léman en 2018 (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). L'association intervient sur le territoire chablaisien pour participer à sa transition écologique et à la préservation de son environnement. Elle sensibilise et implique les citoyens et les territoires, notamment sur ses principaux champs d'action : les milieux naturels et paysagers, l'alimentation durable et la santé-environnement. À ce titre le CPIE propose notamment des animations scolaires sur les vergers et les écopistes à l'école de Marin. La commune participe également au programme un Carré pour la Biodiversité.

### 8. L'ASSOCIATION ENFANTS DU MONDE AIDE ET PARTAGE

L'association possède maintenant une solide pratique, et peut se prévaloir de multiples et magnifiques expériences ! EMAP, ce sont essentiellement des parrainages, mais ce sont aussi des projets réalisés, dans des écoles. Ce sont des aides essentielles qui ont pu être apportées à des moments cruciaux ! Un site internet pour en savoir davantage : <http://www.emap74.org>.